



## QU'EST-CE QUE LE CAF ?

Le chèque annuel de formation (CAF) est une aide financière qui permet de financer tout ou partie d'une formation.

## QUELS COURS BENEFICIENT DU CAF ?

Il y a plus de 1600 cours à disposition, dispensés par plus de 130 institutions.

## QUI PEUT BENEFICIER DU CAF ?

Il faut être majeur.e, domicilié.e et contribuable (ou frontalier.ère) sur le canton de Genève, au minimum depuis les 12 derniers mois qui précèdent le début du cours et ne pas dépasser le barème d'octroi.

## COMMENT FAIRE LA DEMANDE ?

Le formulaire de demande est disponible en ligne sur le site : [www.ge.ch/caf](http://www.ge.ch/caf).

## QUEL EST LE MONTANT OCTROYÉ ?

Le montant octroyé par le CAF est généralement de 750 francs par année civile.

## QUESTIONS ?

- [www.ge.ch/caf](http://www.ge.ch/caf). Vidéo de présentation
- Cité des Métiers (rue Prévost-Martin 6, 1205 Genève), espace 3 «Financer sa formation»
- [caf@etat.ge.ch](mailto:caf@etat.ge.ch).



REPUBLIQUE  
ET CANTON  
DE GENEVE

Département de l'instruction publique, de la formation et de la jeunesse  
Département de la cohésion sociale  
Office pour l'orientation, la formation professionnelle et continue  
Office de l'action, de l'insertion et de l'intégration sociales